

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with columns for location (Canada, Europe, etc.) and subscription duration (1 year, 6 months, 3 months).

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

TARIF DES ANNONCES

Les annonces sont insérées sur conditions suivantes... Tarif par ligne et par jour.

THOMAS CHAPUIS, Directeur-Propriétaire

11 & 13, RUE BUADE, Québec

LEGER BROUSSEAU, Editeur et administrateur

Feuilleton du COURRIER du CANADA 20 OCTOBRE 1893. - No 46

LE SECRET DE SOLANGE

(SUITE)

Car Savinien, lui aussi, croyait à l'innocence du malheureux. Certes, un homme peut, même après une vie d'honnêteté, succomber à une tentation et commettre un crime...

Si M. de la Fauquerie eût été un grand coupable, il n'eût jamais retrouvé ces éclairs de jeunesse et de joie qui le rapprochaient des enfants et attireraient ceux-ci vers lui.

Il n'eût plus montré cette douce simplicité, cette naïveté d'impressions, cet amour du beau, et surtout du beau dans la nature qui, monté à un certain diapason, est l'appanage de la jeunesse ou des âmes innocentes...

Et un coupable eût-il pu recevoir avec cette gratitude émue, mais paisible, les soins d'une fille telle que Solange? Eût-il pu, sans que son visage eût courrit de rougeur, s'entendre appeler un martyr par ces lèvres si pures?

Il y avait dans cette histoire un sombre mystère d'iniquité, mais le père de Solange n'était pas coupable.

XXI

Savinien ne songea pas à prendre du repos cette nuit-là. Il arpenta sa chambre à grands pas, rappelant à sa mémoire chaque détail du drame qu'il venait de lire, évoquant chacun des personnages qui avaient joué un rôle dans ce drame.

Il sortit pour faire ses visites les plus pressées, mais il entra à dix heures; il était impatient de monter chez ses voisins.

Il s'arrêta un instant avant de frapper; son cœur battait violemment. Ce ne fut point le pas léger de Solange qu'il entendit derrière la porte; la femme de service qui passait chaque matin avec un bouquet de fleurs, vint ouvrir et le pria d'entrer.

La chambre de M. Hélin, rangée depuis déjà longtemps, présentait un tableau paisible, bien différent de toutes les scènes violentes et douloureuses qui s'étaient offertes à l'imagination de Savinien. La fenêtre était ouverte, et des tiges de volubilis accrochaient contre les montants leurs calices élégants, couleur de pourpre ou bleu sombre.

Car aujourd'hui, pour être général en chef ou commandant d'armée, il ne s'agit pas d'avoir de la valeur et du talent. Il faut être à plat ventre devant le gouvernement.

Et tout général qui ne plus pas, qui ne fait pas sa cour à Carnot, est tenu à l'écart. Tellement que ce que fit jadis Gambetta pour Miribel apparaît comme un acte vraiment héroïque.

On comprenait le mot du Roger de livre, du Robert de la vie réelle, lorsqu'il disait à sa petite cousine en soupirant bien fort "Je voudrais que papa fût comme ton père, et que maman fût aussi gaie que ma tante."

Savinien pouvait, à l'aide de la miniature que possédait Solange, se représenter ce qu'avait pu être M. de la Fauquerie jeune et heureux. Combien de surprises la vie ne tient-elle pas en réserve! Ce portrait lui avait donné l'idée d'une nature heureuse, élevée, distinguée mais peu propre à subir de grandes épreuves, plutôt faite pour le bonheur que pour une généreuse abnégation.

Il reprit sa prononciation. L'aube blanchissait le ciel et l'aurore était proche. Il songeait sans relâche à tout ce qu'il venait d'apprendre, et peu à peu une sorte d'ordre et de clarté se faisait dans son esprit.

Il croyait à l'innocence de M. de la Fauquerie. Oui sans doute, mais la connaissance qu'il en avait était une affaire d'intuition, de sentiment, et non de raisonnement. Il avait en tout d'abord foi en lui surtout parce qu'il était le père de Solange. Il sentait le besoin d'appuyer cette foi sur des preuves, et se dit qu'il devait y avoir des indices, fussent-ils vagues et légers, desquels on pût tirer ces preuves. Si égarantes que fussent les charges, l'erreur (et c'en était une, il en était sûr) devait avoir son côté faible. Comment le découvrir? Il n'en savait rien; mais un espoir soudain intense, s'empara de son cœur: de mettre au jour l'innocence d'une victime.

Il relut, non plus fébrilement, mais avec une attention extrême, chaque ligne des journaux, du réquisitoire, de la plaidoirie, etc. Mille traits qui lui avaient échappé se trouvèrent soulignés cette fois, mais sans qu'il saisit le moindre indice conducteur. Seulement, une impression lui demeura: l'attitude de M. de Valé, si correcte, si naturelle qu'elle fut, le lui rendait de plus en plus odieux. Pourquoi? Que pouvait-on lui reprocher?

Le jour était venu depuis longtemps. Il refit un paquet des journaux qu'il voulait relire une troisième fois, et les enfuma avec soin. Lorsque Jeanne frappa à sa porte pour lui apporter la tasse de café noir qui constituait son déjeuner, elle poussa des exclamations indignées en constatant qu'il ne s'était pas couché.

— Là! la mèche de votre lampe tout noire, et votre lit qui n'a pas été défait! Vous vous tuez de travail! Bien sûr, je le dirai à madame!

Savinien sourit malgré lui de cette menace qui le reportait aux jours où il était petit garçon, mais où il ne craignait pas plus qu'aujourd'hui Jeanne la grosseuse, ni même son excellente tante.

Il sortit pour faire ses visites les plus pressées, mais il entra à dix heures; il était impatient de monter chez ses voisins.

Il s'arrêta un instant avant de frapper; son cœur battait violemment. Ce ne fut point le pas léger de Solange qu'il entendit derrière la porte; la femme de service qui passait chaque matin avec un bouquet de fleurs, vint ouvrir et le pria d'entrer.

La chambre de M. Hélin, rangée depuis déjà longtemps, présentait un tableau paisible, bien différent de toutes les scènes violentes et douloureuses qui s'étaient offertes à l'imagination de Savinien. La fenêtre était ouverte, et des tiges de volubilis accrochaient contre les montants leurs calices élégants, couleur de pourpre ou bleu sombre.

Car aujourd'hui, pour être général en chef ou commandant d'armée, il ne s'agit pas d'avoir de la valeur et du talent. Il faut être à plat ventre devant le gouvernement.

Et tout général qui ne plus pas, qui ne fait pas sa cour à Carnot, est tenu à l'écart. Tellement que ce que fit jadis Gambetta pour Miribel apparaît comme un acte vraiment héroïque.

Il était calme, reposé; rien en lui ne rappelait l'habitant d'une maison de réclusion, sauf le mouvement incessant de ses doigts qui tressaient avec dextérité un petit panier d'osier. Mais dans cette occupation manuelle, il y avait un reflet de la grâce aristocratique qui, malgré tant de vicissitudes, n'avait jamais abandonné cet homme.

Il n'entendit pas entrer Savinien, absorbé qu'il était par son travail. Mais une exclamation étouffée de Solange lui fit lever la tête. Il sembla étonné de la pâleur de sa fille, puis tressaillit en apercevant le docteur et pâlit à son tour. Cette angoisse ne fut pas de longue durée. Savinien, dont le visage exprimait une vive émotion, s'avança vivement vers M. Hélin, les mains tendues.

— Non, non, dit le pauvre homme, regardant sa fille avec anxiété, comme si la scène de la veille ne fût pas restée bien nette dans sa mémoire.

Mais Savinien prit malgré lui sa main tremblante.

Poursuites contre M. de Cassagnac

Nous avons dit que le conseil des ministres avait décidé de poursuivre M. de Cassagnac pour injures contre l'armée.

Voici, à titre de renseignement, les principaux passages de cet article, qui a paru dans l'Autorité portant la date du 23 septembre:

« La mort du général de Miribel a naturellement appelé l'attention du public sur les souvenirs attachés à son nom.

Or ce nom évoquait surtout l'acte intelligent et politique par lequel Gambetta, se plaçant au-dessus des misérables querelles de l'époque, appela M. de Miribel aux plus hautes fonctions militaires, pour le bien de la patrie.

Miribel était un catholique et un monarchiste, chacun le savait.

Aussi, lorsque Gambetta le mit à la tête du grand état-major, fut-ce une véritable explosion de rage dans tout de parti républicain.

Gambetta fut accusé de trahison. Bien des gens admirent cette page de la vie de Gambetta.

Certes, son acte est louable à tous les points de vue.

Mais il faut vivre sous une république de haïnes et de vilaines passions comme la nôtre pour trouver admirable ce qui pourtant, était la chose la plus naturelle du monde et ce que personne n'eût remarqué si cela eût été passé dans une monarchie.

Dans une monarchie, en effet les fonctions sont, la plupart du temps, données au plus méritant, au plus capable.

Il serait facile d'énumérer tous les hommes marquants que la monarchie a successivement employés et honorés, sans jamais leur demander un compte rigoureux de leurs opinions politiques.

Sous la République on préfère toujours un imbécile ou une canaille, s'ils sont dévoués corps et âme au régime actuel.

Et ce dévouement, ils doivent le prouver en se faisant les agents zélés, les instruments serviles du pouvoir.

En haut, c'est le général Sausier, ce type achevé de la nullité et de l'outrage.

Il est généralisme des armées françaises, sans avoir jamais rien commandé et sans même être capable de monter à cheval.

C'est Sausier-Tonneau, comme on l'appelle, Mirabeau-Tonneau le frère du grand orateur.

A ce sujet, on lit dans le Figaro: "Nous croyons savoir que le général Sausier qui n'avait pas été prévenu de ces poursuites, les regrette profondément, parce qu'elles vont amener des discussions retentissantes et des commentaires sans fin, tandis que le généralissime ne recherche, on le sait, que le silence et le travail."

L'Autorité fait suivre de la note suivante l'annonce des poursuites contre son rédacteur en chef:

"Il est superflu de faire remarquer qu'en cette circonstance le parquet n'a agi que sur l'ordre du ministère.

Nous ne discuterons pas, pour le quart d'heure, ces poursuites.

Nous nous bornerons à dire que traduire devant les tribunaux, "pour injures à l'armée", M. Paul de Cassagnac, qui toute sa vie, dans la presse et à la tribune, n'a cessé de la défendre, de combattre pour ses intérêts et ses droits, qui, dans le dernier numéro de l'Autorité, écrivait l'article que l'on sait, est un véritable comble.

Heureusement, il y a encore des juges à Paris, surtout quand les juges sont des jurés."

Les poursuites dirigées contre M. Paul de Cassagnac sont exercées en vertu de l'article 33 de la loi du 29 juillet 1881, qui punit le délit d'injures à l'armée d'un emprisonnement de six jours à trois mois et d'une amende de 18 à 500 francs ou de l'une de ces deux peines seulement, et le fait est justiciable de la cour d'assises.

Les idées de M. Zola

Avant de quitter Londres, M. Emile Zola a été interviewé par un correspondant de la Gazette de l'Allemagne du Nord sur la politique générale de la France.

L'auteur des Rougon-Macquart n'a pas jugé à propos, cette fois, de garder l'anonymat.

Relativement à nos rapports avec l'Allemagne, M. Zola a dit textuellement:

— Nous ne voulons pas la guerre. NI MOI, ni les ministres, ni le peuple. Cette déclaration est de la plus grande importance.

De moment que M. Zola ne veut pas la guerre, il n'y a plus qu'à désarmer et l'Allemagne et l'Italie, qui dépendent tant d'argent à leurs armements, au risque d'appauvrir toute l'Europe seraient bien de donner, les premiers, l'exemple.

Ce n'est pas tout. Après avoir donné en termes lapidaires son opinion comme homme d'Etat sur la situation de l'Europe, l'auteur de Nana s'est posé en pythionisse et s'est mis à faire des prophéties.

A défaut de serpent, son nez lui a servi de python, et c'est à l'aide de cet appendice qu'il a pu flairer l'avenir.

Ainsi il a prédit au correspondant du journal allemand que M. Casimir Perier remplacerait Sadi Carnot à moins que ce ne soit M. Challemeil-Lacour qui, tout le monde devrait le savoir, a un faible pour l'Allemagne.

On voit que M. Emile Zola a plusieurs cordes à son arc.

Après avoir été le Christophe Colomb du document humain, il n'a pas son pareil pour prédire l'avenir.

A côté de lui, Mme Lodoïka, surnommée extra... stupide, n'est que de la goignotte. Mlle Lenormand était trop classique pour qu'il fût son élève. Il est le meilleur disciple de Nostradamus qui, lui, fut le premier devin naturaliste.

Quant au mare de café, à la chironomie ou à la néromancie, ce sont des arts qui dédaignent le père des Rougon-Macquart. Ils manquent de documentation.

Nous avons toujours eu, à l'endroit de M. Emile Zola, comme une vague idée qu'il n'était qu'un roublard. En fait de genre littéraire, il n'a rien inventé du tout, il n'a absolument rien créé. C'est un parodiste de Balzac, moins le génie intuitif, et un imitateur de Flaubert, moins la correction savante, moins le souci scrupuleux de la forme. On pourrait le juger d'un mot en disant que c'est un romantique dévoyé.

Pour résister à l'action du temps, la première condition d'une œuvre, c'est de sentir bon. Aussi nous ne sommes pas inquiets sur les romans de M. Zola, ils sentent diablement mauvais. La plupart d'entre eux tombent même déjà en pourriture.

Prochainement! LE ROI DES APPROVISEURS DE CHEVAUX ROND A PATINER DE QUEBEC POUR UNE SEMAINE seulement A COMMENCER LUNDI, LE 23 OCTOBRE CHAQUE SOIR.

Les chevaux seront rendus dans le rond à 8 heures pour commencer à 8.15 hrs précises.

GLEASON LE ROI DES APPROVISEURS DE CHEVAUX ROND A PATINER DE QUEBEC

POUR UNE SEMAINE seulement A COMMENCER LUNDI, LE 23 OCTOBRE CHAQUE SOIR.

Les chevaux seront rendus dans le rond à 8 heures pour commencer à 8.15 hrs précises.

GLEASON LE ROI DES APPROVISEURS DE CHEVAUX ROND A PATINER DE QUEBEC

POUR UNE SEMAINE seulement A COMMENCER LUNDI, LE 23 OCTOBRE CHAQUE SOIR.

Les chevaux seront rendus dans le rond à 8 heures pour commencer à 8.15 hrs précises.

GLEASON LE ROI DES APPROVISEURS DE CHEVAUX ROND A PATINER DE QUEBEC

POUR UNE SEMAINE seulement A COMMENCER LUNDI, LE 23 OCTOBRE CHAQUE SOIR.

Les chevaux seront rendus dans le rond à 8 heures pour commencer à 8.15 hrs précises.

GLEASON LE ROI DES APPROVISEURS DE CHEVAUX ROND A PATINER DE QUEBEC

POUR UNE SEMAINE seulement A COMMENCER LUNDI, LE 23 OCTOBRE CHAQUE SOIR.

Les chevaux seront rendus dans le rond à 8 heures pour commencer à 8.15 hrs précises.

GLEASON LE ROI DES APPROVISEURS DE CHEVAUX ROND A PATINER DE QUEBEC

POUR UNE SEMAINE seulement A COMMENCER LUNDI, LE 23 OCTOBRE CHAQUE SOIR.

Les chevaux seront rendus dans le rond à 8 heures pour commencer à 8.15 hrs précises.

GLEASON LE ROI DES APPROVISEURS DE CHEVAUX ROND A PATINER DE QUEBEC

POUR UNE SEMAINE seulement A COMMENCER LUNDI, LE 23 OCTOBRE CHAQUE SOIR.

Les chevaux seront rendus dans le rond à 8 heures pour commencer à 8.15 hrs précises.

GLEASON LE ROI DES APPROVISEURS DE CHEVAUX ROND A PATINER DE QUEBEC

POUR UNE SEMAINE seulement A COMMENCER LUNDI, LE 23 OCTOBRE CHAQUE SOIR.

Pierres a Moulange

Arrivage cette semaine: 2000 PIERRES de Grand Choix provenant des plus célèbres carrières de France. La plus belle importation jusqu'à ce jour.

MOULANGES à avoine, à blé et batardes, 40 ANS D'EXPERIENCE.

Premier PRIX, Londres, (Angleterre) 1886. COMPAGNIE CHINOISE

A vendre UNE MAISON EN PIERRE, à proximité de l'église, du marché, du Parlement et des différents postes d'affaires, située au No 20, Cité des Haies DAUPHIN, SÈE-URSULE, contenant huit chambres, eau, gaz, water-closets, grande cour avec hangars. Cette résidence a été peinte et tapissée dans les goûts les plus délicats et est pourvue de toutes les améliorations modernes.

LIVRES NOUVEAUX! Le Journal des Jeunes 1893... \$5.00 Répertoire du clergé 1893... 2.50

LIQUIDATION! ABANDON DES AFFAIRES GRANDE VENTE A REDUCTION du plus bel assortiment d'articles de modes de Québec, chez Mme J. LABRECQUE

La Kermesse Comprenant ONZE LIVRAISONS in-8, série complète, broché 75c, relié \$1.00

Prochainement! LE ROI DES APPROVISEURS DE CHEVAUX ROND A PATINER DE QUEBEC

POUR UNE SEMAINE seulement A COMMENCER LUNDI, LE 23 OCTOBRE CHAQUE SOIR.

Les chevaux seront rendus dans le rond à 8 heures pour commencer à 8.15 hrs précises.

GLEASON LE ROI DES APPROVISEURS DE CHEVAUX ROND A PATINER DE QUEBEC

POUR UNE SEMAINE seulement A COMMENCER LUNDI, LE 23 OCTOBRE CHAQUE SOIR.

Les chevaux seront rendus dans le rond à 8 heures pour commencer à 8.15 hrs précises.

GLEASON LE ROI DES APPROVISEURS DE CHEVAUX ROND A PATINER DE QUEBEC

POUR UNE SEMAINE seulement A COMMENCER LUNDI, LE 23 OCTOBRE CHAQUE SOIR.

Les chevaux seront rendus dans le rond à 8 heures pour commencer à 8.15 hrs précises.

GLEASON LE ROI DES APPROVISEURS DE CHEVAUX ROND A PATINER DE QUEBEC

POUR UNE SEMAINE seulement A COMMENCER LUNDI, LE 23 OCTOBRE CHAQUE SOIR.

Les chevaux seront rendus dans le rond à 8 heures pour commencer à 8.15 hrs précises.

GLEASON LE ROI DES APPROVISEURS DE CHEVAUX ROND A PATINER DE QUEBEC

CARTE! Nouvelles Initiatives. UNE JOURNEE de REDUCTION SEMAINE! Au Lion d'Or NOUVELLE MAISON DE PENSION N. 28 RUE CONROY

LIQUIDATION! ABANDON DES AFFAIRES GRANDE VENTE A REDUCTION du plus bel assortiment d'articles de modes de Québec, chez Mme J. LABRECQUE

Prochainement! LE ROI DES APPROVISEURS DE CHEVAUX ROND A PATINER DE QUEBEC

POUR UNE SEMAINE seulement A COMMENCER LUNDI, LE 23 OCTOBRE CHAQUE SOIR.

Les chevaux seront rendus dans le rond à 8 heures pour commencer à 8.15 hrs précises.

ANNONCES NOUVELLES

Commission de Barrières de la Rivière Nord... Commission de Barrières de la Rivière Nord—G. H. Burroughs. Gleason, le roi des apprivoiseurs de chevaux. Charbon—Robt. Bolland & Co. Vente à l'encan—Oct. Letellier & Co. T. Parent, tonnelier. Académie de Musique—A. Lavigne. La Société de Construction Permanente de Québec—G. Goudeau. Avis—Thomas T. Nabbitt. Tapis Bruxelles et d'écoliers—F. Simard. Ouvrages canadiens—Langlois & Paradis. Fumez l'Amateur—J. Lemseurier. Castarrhins—Dr J. A. Gurneau. Une journée de réduction par semaine—Behan Bros. A. A. Lantier, dentiste. Abandon des affaires—Mme J. Laberge. Joailliers et Opticiens—P. E. Poulin & Co. Propriétés à vendre—Robt. La Roche. Liège. Dernières nouveautés—Glover, Fry & Co. Jeune fille demandée comme cuisinière. Ordo et calendriers—Léger Brousseau. Compagnie d'Assurance North British & Mercantile—John Laird. Département pour hommes—Côté & Faguy. Prenez-vous les gouttes royales.—J. E. P. Racicot. La Banque Nationale—P. Lafrance. Avis public—Caron, Pentland & Stuart. Papier à notes, enveloppes, etc., à bon marché.—J. S. Moore & Co. La compagnie de navigation du Richelieu et de l'Ontario—L. H. Myrand. Ventes d'automne—Lettellier & Gendreau. Au Lion d'Or—E. Boule, gérant. Pierres à mouler—La compagnie Chisac. C. E. Taschereau, notaire.

CANADA QUEBEC, 20 Octobre 1893

VOUS ETES RESPONSABLES

LE REGIME MERCIER ET LA SITUATION FINANCIERE

L'Electeur publie un grand article financier. Et cet article est un comble, un comble des mieux conditionnés. Sait-on ce que l'auteur de cette érudition a découvert?... Il a découvert que le régime Mercier n'a augmenté la dette que de \$2,564,440. Il ne s'occupe pas de la dette flottante énorme que M. Mercier nous a léguée. Il ne s'occupe pas des déficits qui creussent chaque année le gouffre financier.

Il jette à la figure de son public une poignée de chiffres manipulés sans vergogne. Et il croit que le tour est joué. Halte-là! messieurs, nous ne vous permettrons pas de vous moquer ainsi de l'opinion.

Lorsque votre Olike a dégringolé du pouvoir, après cinq ans de rapines, de concussion, de gaspillages, d'orgie financière, de tripotages, et de vols, savez-vous dans quel état se trouvait le trésor?

Nous allons vous rafraîchir la mémoire en quelques traits rapides. Le régime Mercier, votre régime, gens de l'Electeur, nous a laissé un déficit de \$1,000,000 dans les opérations ordinaires.

Il nous a laissé un passif total de \$35,000,000.

Il nous a laissé une dette flottante—comprise dans la dette totale—de \$1,000,000 sous le chef de l'emprunt temporaire contracté pour deux ans à Paris, le 15 juillet 1891; de \$1,800,000, sous le chef des dépôts des Cies de chemins de fer, détournés de leur emploi; de \$5,000,000 sous le chef de subsides aux voies ferrées; de \$600,000 sous le chef de travaux publics imputables au capital; et de \$1,000,000 sous le chef du déficit de 1891-92, soit environ \$13,000,000 de dette flottante.

L'organe libéral parle de taxes et d'emprunts! Vous êtes audacieux, gens de l'Electeur.

L'emprunt auquel M. Hall est allé faire face en Europe est l'emprunt de M. Mercier, rendu nécessaire par sa politique d'extravagance et de gaspillages. Le 29 décembre 1890, MM. Mercier et Shehyn faisaient voter un bill décrétant un emprunt de \$10,000,000.

Les résolutions sur lesquelles était basé ce bill d'emprunt contenaient le détail d'une dette flottante de \$10,862,353. Et en réalité cette dette flottante était de 13,000,000. (Voir Journal de l'Assemblée Législative) pour 1890, deuxième session, p. 282.

Au mois de mars 1891, MM. Mercier et Shehyn partaient pour l'Europe afin de contracter l'emprunt autorisé. Ils ne purent réussir à contracter tout l'emprunt à des conditions avantageuses; et ils se bornèrent à emprunter \$4,000,000, en émettant des bons provinciaux datés du 15 juillet 1891, et remboursables dans deux ans, soit le 15 juillet 1893.

Les résolutions concernant l'emprunt des \$10,000,000 contenaient ce considérant: "Considérant que le 26 décembre 1890 la dette de la province se composait, entre autres, des sommes suivantes: (ici une longue énumération) formant ensemble une dette flottante de \$10,862,353.86."

Les \$4,000,000 de l'emprunt de juillet 1891 ne couvraient donc qu'une par-

tie de la dette flottante avouée, reconnue, admise et créée par le gouvernement Mercier. Il restait \$6,862,353 à couvrir. Et depuis décembre 1890, la dette flottante s'était grossie encore par un déficit de \$600,000 dans les opérations ordinaires de 1890-91, et par un autre déficit de \$988,000 dans les opérations ordinaires de 1891-92. Ces deux déficits, dont M. Mercier est responsable, ajoutent la somme suivante à la dette flottante:

Déficit 1890-91..... \$600,000 " 1891-92..... 988,000 \$1,588,000

Car ces déficits dans les dépenses ordinaires ont dû être soldés par des emprunts temporaires.

En résumé la dette flottante que nous a léguée M. Mercier est d'environ \$13,000,000. L'Electeur aura-t-il le front de nier cela? Aura-t-il l'impudence d'attaquer les chiffres soumis à la chambre par M. Shehyn lui-même? S'il le fait nous lui citerons les paroles de M. Shehyn. Nous lui mettrons sous les yeux le texte des résolutions concernant l'emprunt voté à la session d'automne de 1890.

Non, vous n'en sortirez pas, apologistes impuissants du régime tombé. En présence d'un tel état de choses, quelle tâche incombait au gouvernement conservateur?

D'une part rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses ordinaires, et faire disparaître le déficit permanent de \$1,000,000 qui creusait tous les ans un nouveau gouffre. De l'autre solder la dette flottante.

Pour équilibrer le budget ordinaire, le gouvernement a réduit les dépenses de \$500,000 environ, et créé des impôts, devenus nécessaires, pour une somme à peu près égale; ces deux opérations ont supprimé, nous l'espérons, le déficit ordinaire.

Reste la dette flottante: \$4,000,000 de l'emprunt contracté à Paris par M. Mercier, et pour lequel M. Hall a dû négocier \$1,000,000 de déficit de l'année dernier à solder, plusieurs millions de subsides aux voies ferrées à payer, \$1,600,000 des dépôts, des compagnies à rembourser etc, etc.

Ce sont les dettes et les folies de M. Mercier que nous sommes en train de payer. Et, devant ces chiffres, scribes de l'Electeur, ce que vous avez de mieux à faire, c'est de vous taire.

GLANURES POLITIQUES

Le parlement de la Nouvelle-Zélande vient d'accorder le droit de vote aux femmes. Celles-ci ne tarderont point à l'exercer, car les élections générales ont lieu cet automne. Mais le bien qui en résultera paraît absolument problématique. Tout ce que l'on peut prévoir ce sont les prises de bec entre mari et femme qui n'auront pas voté pour le même candidat.

La Gazette de Montréal signale aux électeurs d'Ontario les poursuites contre Mgr Fabre comme preuve que la province de Québec ne vit point sous l'esclavage du prêtre.

A part le Mail peu de protestants trouveront cela de leur goût. Nous aimons à croire que le fanatisme dans Ontario est tellement moins répandu que le Mail veut bien le faire croire. Les anglais protestants à l'esprit droit n'ont qu'une petite idée des catholiques qui s'insurgent contre leurs évêques.

Le Globe dit que le London Free Press de samedi dernier, publie un numéro illustré qui prouve bien le progrès actuel de cette ville et l'avenir encourageant qu'elle a devant elle. C'est comme cela que font ces bons libéraux. Cinq jours durant, ils décrivent leur pays pour vanter le pays voisin; mais le sixième, ils se reposent en bourrant leur supplément d'illustrations qui démontrent le progrès du Canada.

Sir Richard Cartwright n'aime pas à jouer le second violon; le fait est qu'il a les cordes assez difficiles à harmoniser. Le voici à son tour parti en guerre dans l'Ontario. Avec M. Laurier c'était difficile d'avoir la première place; maintenant c'est lui qui va commander l'attention!

M. Ellis du St John Globe de St-Jean N-B., vient d'être condamné à l'amende et à la prison pour avoir commenté d'une façon injurieuse une décision de la Cour Supérieure du Nouveau-Brunswick dans une cause politique. La sévérité de cette sentence provoque les commentaires de la presse.

Arrivés

L'illustre virtuose "Ovide Musin," accompagné de madame "Annie Louise Tanner-Musin," de mademoiselle "Bessie Bonvall," et de messieurs "F. W. Elliott" et "Edouard Scharf," qui doivent se faire entendre ce soir à l'Académie de Musique, sont arrivés à Québec et sont descendus au St-Louis où des chambres leur avaient été préparées à l'avance.

VIIIe CONVENTION Canadiens-Français du Connecticut

La VIIIe Convention des Canadiens-Français du Connecticut vient d'être tenue, à Bridgeport. Elle a été couronnée d'un succès magnifique, qui fait honneur à ceux qui l'avaient organisée et à tous les délégués qui y ont pris part.

La plupart des paroisses et des associations canadiennes de l'Etat du Connecticut y avaient envoyé des représentants, et on avait su parvénir à les choisir parmi les plus dignes et les plus éclairés des compatriotes.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant: Président, M. Roch Quessy, de Bridgeport, vice-président, M. Amable L'Heureux, Taftville; 2nd vice-président, M. F. X. Nobeit, de Meriden. Secrétaire, Dr Laclaire, de Danversville; assistant secrétaire, Dr Baribeault, de New Haven.

Trésorier, M. A. Comestres, Bridgeport; assistant-trésorier, M. Eug. Cartier, de New Haven. Sergent d'armes, M. Lemery. Voici les résolutions qui ont été adoptées:

1. Comme tout dépend de l'éducation reçue au foyer domestique, il est souhaité que les parents s'appliquent à donner à leurs enfants une solide instruction religieuse et une saine éducation morale; c'est un devoir pour les parents qui tiennent à la conservation de notre langue, de la parler eux-mêmes et de la faire parler au foyer domestique; enfin tous doivent aider de leur influence morale et de leurs ressources matérielles, l'établissement et le maintien des écoles paroissiales qui continuent et complètent l'éducation domestique.

2. S'ils veulent prospérer et grandir, les Canadiens doivent d'abord faire taire ces sentiments d'égoïsme jaloux et haineux qui leur ont déjà fait un grand tort; ils doivent ensuite tendre une main généreuse à tous ceux de leurs compatriotes qui sont en mesure de promouvoir leurs intérêts matériels et capable de relever leur niveau social; ils doivent enfin se grouper autour de l'église et du prêtre, pour conserver leur foi, un pur et utile patriotisme.

3. Pour acquérir quelque influence le Canadien doit devenir citoyen, et prendre une large part aux progrès matériels et moraux du pays qu'il habite; à cette fin il est utile d'établir des clubs de naturalisation dans tous les centres.

4. Pour arriver à quelque résultat pratique au sujet de la confédération des sociétés, la VIIIe convention reconnaît que la population de l'Etat n'est pas assez grande, et qu'il serait préférable pour nous d'entrer dans une union nationale des sociétés, avec système d'assurances. A cette fin, un comité a été nommé pour étudier les deux plans présentés à la convention de Chicago.

5. Vu les grands obstacles que l'intempérance peut mettre à notre progrès social et religieux, c'est le désir de la VIIIe convention que des sociétés de tempérance soient établies dans tous les centres, et qu'on prenne des moyens pratiques pour y faire entrer de bonne heure les jeunes gens, les y intéresser, afin de les détourner ainsi des courants dangereux qui les portent ailleurs.

6. Les membres de la VIIIe convention reconnaissent les bienfaits produits par les congrès nationaux, expriment le désir que l'on continue à employer ce moyen efficace pour l'avancement de nos intérêts religieux et sociaux.

7. Les membres de la VIIIe convention sont convaincus que le rôle joué par notre presse nationale est des plus importants. Malgré des abstentions regrettables, cette année, ils espèrent que tous nos journaux continueront à défendre nos intérêts, et ils remercient l'Opinion Publique, de Worcester, Mass., de l'attention toute spéciale qu'elle a eue pour notre VIIIe convention.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

ACCUSE D'AVOIR OBSTRUE LA VOIE FERREE

Mortellement blessé pendant la tempête

Vol à la Banque Jacques-Cartier

Sherbrooke, 18—Un jeune homme de 12 ans, Chandler Smith de Smith's Mill a été arrêté et conduit à Sherbrooke, devant le magistrat de district M. Rioux accusé d'avoir délibérément obstrué la voie ferrée de Boston & Maine. Il apparaît qu'il lâcha la bride au frein d'un char plat-forme qui se trouvait sur une voie d'évitement et ce char descendit sur la voie principale où il dérailla. Sur plaidoyer de coupable, le jeune garçon a été condamné à quinze jours de prison.

Pendant la tempête, un coup de vent a renversé le toit de la grange de M. Pierre Guilmette, cultivateur, pendant que ce dernier était à quelques pas de ses bâtiments. Le toit lui est tombé sur la tête et la force du coup lui a fait perdre connaissance. L'on est allé à Sherbrooke chercher le Dr Rioux qui a prodigué ses soins au blessé mais sans pouvoir le faire revenir à lui. Il est probable qu'il y a eu pression du crâne sur le cerveau et il est douteux qu'il en revienne.

Un homme se donnant le nom de Beauchamp a été arrêté à Nicolet et conduit à Drummondville pour enquête préliminaire sur accusation d'effraction dans le bureau de la banque Jacques-Cartier à ce dernier endroit. Blessé d'un coup de carabine au moment où il commentait cette effraction, l'accusé s'était sauvé jusqu'à Nicolet où l'arrestation a eu lieu. M. J. A. Cadotte, grand comblé de ce district, a été appelé pour aider au transfert du prisonnier, de Nicolet à Drummondville.

Arrivés

L'illustre virtuose "Ovide Musin," accompagné de madame "Annie Louise Tanner-Musin," de mademoiselle "Bessie Bonvall," et de messieurs "F. W. Elliott" et "Edouard Scharf," qui doivent se faire entendre ce soir à l'Académie de Musique, sont arrivés à Québec et sont descendus au St-Louis où des chambres leur avaient été préparées à l'avance.

NOUVELLES DU NORD-OUEST

LA RECOLTE—LE BESOIN DE PRETRES

Nous extrayons d'une correspondance publiée par la Minerre les passages suivants: La récolte a été bonne, les battages sont commencés et l'on peut dire que le rendement sera très satisfaisant; la moyenne pour le blé sera de 25 à 30 minots de l'acre, l'avoine et l'orge donneront 35 à 40 minots. Le district semble être le pays aux légumes. Les patates, les choux, les carottes, les navets sont d'une grosseur prodigieuse, la qualité est ce qu'on peut exiger de mieux.

Le besoin de prêtres canadiens se fait un peu sentir dans la colonie; le même missionnaire est obligé de desservir deux et même trois centres qui tous et chacun, pourraient subvenir à l'entretien d'un curé. On espère toujours que la Providence fera surgir quelques bonnes vocations, et qu'avant longtemps nous verrons arriver deux ou trois prêtres encore jeunes, remplis de zèle et de dévouement, pour prendre la direction des paroisses nouvelles.

M. l'abbé Morin nous est revenu lundi dernier, il est actuellement à sa colonie de Saint-Jean-Baptiste, occupé à l'érection d'une nouvelle église dans cette paroisse. M. l'abbé ne sera pas de retour à Montréal avant la mi-décembre.

JUBILE SACERDOTAL

St-Eustache, 19—St-Eustache est en liesse. NN. SS. Duhamel, Fabre, Emard, Clut et Decelles sont ici avec nombre de prêtres venus des quatre coins du Canada catholique faire honneur au vétéran du sacerdoce, qui célèbre aujourd'hui 50 ans de ministère sacré.

M. le chanoine Bruchési a fait le sermon de circonstance. M. Guyon, V. F., l'objet de la fête du jour, a célébré la messe. La fanfare du collège Ste-Thérèse assiste à la célébration. Six chœurs d'étrangers sont arrivés ce matin. Cadeaux, adresses et banquet sont au programme. Illumination ce soir.

LE GRAND-TRONC

LE RAPPORT DES DIRECTEURS

Pour les dernières six mois

Londres, 19—Le rapport des directeurs du Grand-Tronc pour les derniers six mois, vient d'être publié. Il y est dit que la compagnie a eu à faire face à des difficultés exceptionnelles résultant de la dépression générale des affaires et des rigueurs de l'hiver dernier. Le rapport fait aussi remarquer que bien que le tarif de fret ait atteint le point minimum, les dépenses d'exploitation ont été encore réduites.

Le tarif des passagers pendant les derniers six mois, a été plus satisfaisant. Les directeurs prétendent que le Grand-Tronc a transporté à l'exposition de Chicago un plus grand nombre de passagers qu'aucun autre chemin de fer.

Lorsque sir Henry Tyler est parti pour l'Amérique le 30 septembre dernier, le trafic du fret durant des semaines d'une activité croissante. Il espère que cet état de choses va se continuer, car la crise financière aux Etats-Unis diminue graduellement.

LE QUAI DU RICHELIEU

Le Compagnie du Richelieu et Ontario fera accoster ses bateaux l'année prochaine au nouveau quai qu'elle a fait construire. Le quai qu'elle occupe à présent et qui est la propriété des héritiers Chouinard sera allongé d'une centaine de pieds et sera le but de la Turcotte a acheté le terrain nécessaire de la Commission du Havre au nom des héritiers.

La compagnie du Grand-Tronc a passé avec ses propriétaires un bail pour dix ans et ses bateaux accosteront au quai actuel de la compagnie de Richelieu.

Ovide Musin

C'est ce soir, à 8 heures, à l'Académie de Musique, que se fait entendre pour la dernière fois à Québec, le grand virtuose Ovide Musin. De tous les artistes les plus remarquables qui ont visité l'Amérique, Musin est peut-être le seul qui ait réussi à désarmer la critique. Dans l'espace de sept à huit ans l'incomparable violoniste n'a reçu que les éloges les plus enthousiastes; pas une note discordante ne s'est élevée dans ce concert persistant de louanges largement méritées. Ce fait seul nous donne la mesure de ce à quoi on doit s'attendre ce soir à l'Académie de Musique.

ORDO ET CALENDRIERS

DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC, DES DIOCÈSES D'OTAWA, RIMOUSKI ET DU VICARIAT APOSTOLIQUE DE PONTIAC.

Pour l'année 1894

LEGER BROUSSEAU SEUL AUTORISÉ.

Ecole Vétérinaire DE QUÉBEC

CONSEIL D'AGRICULTURE, (ÉCOLE OFFICIELLE FRANÇAISE.)

L'OUVERTURE DES COURS DE L'ÉCOLE vétérinaire de Québec aura lieu MARDI, le 4 OCTOBRE prochain, à 5 HEURES P. M. LES COURS commenceront régulièrement le 4 OCTOBRE, à 8 HEURES A. M.

Le gouvernement met à la disposition des jeunes gens de tout les moyens sans limite, quinze bourses qui donnent aux titulaires le droit de suivre tous les cours gratuitement, excepté la dissection. On peut obtenir ces bourses en s'adressant au sous-secrétaire.

Outre les élèves inscrits régulièrement et qui suivent tous les cours, dans le but d'obtenir le diplôme, l'école en admettra un certain nombre qui désirent ne suivre qu'un ou quelques cours.

Pour toute autre information s'adresser à J. A. COUTURE, D. M. V., DIRECTEUR, 49, RUE DES JARDINS, 12 juillet 1893—Imei. 797

Certificat du Vatican. Le Vin de Messe D'AUGUSTE DE MULLER a obtenu la Médaille d'Or

A l'Exposition du Vatican en Novembre dernier.

Chaque Fût porte l'effigie de Sa Sainteté Léon XIII et la Médaille d'Or.

Les commandes peuvent être remises à Messieurs N. S. HARDY, J. A. LANGLOIS & FILS, FORGES & WISEMAN, S. CHAPERON et TURCOTTE & PROVOST & CIE. J. BAILLARGEON, IMPORTATEUR, 17 juillet 1893—Im. 701

NOUS AVONS QUELQUE CHOSE À BON MARCHÉ!

10 MAINS DE BONS PAPIER A NOTES 10 POUR 25 CENTS.

100 Enveloppes carrées pour 20 cts.

Papier "Fouquet" 5 cts par main. T. J. MOORE & CIE, 148, RUE ST-JEAN, 148, QUÉBEC. 21 septembre 1893—Imei 797

PRENEZ-VOUS DES GOUTTES ROYALES

Il serait pourtant bien à propos que les malades fissent usage des célèbres Gouttes Royales de J. E. P. Racicot, qui ne sont composées que d'herbes et de racines et qui guérissent si efficacement la dyspepsie et font disparaître et promptement toutes les douleurs en général. Il y a des milliers de personnes qui font usage de ces gouttes et qui sont très heureuses de les avoir connues. Avant qu'elles aient pu en faire usage elles étaient languissantes et depuis, elles sont des mieux portantes. Ne vous attardez pas davantage à vous procurer ce précieux médicament, qui devrait avoir sa place dans toutes les maisons. Que de maladies seraient évitées, si on se servait de ce remède dès les premiers symptômes de la maladie. Une seule dose de ce remède suffit pour faire constater ses salutaires effets. Il n'y a pas d'effraction à craindre avec une bouteille de ce remède dans sa maison. Malades, hâtez-vous donc de vous rendre à Québec pour vous le procurer. Si vous ne pouvez, vous y rendre, vous recevrez une réponse en écrivant à l'Enseigne du Gros Savoyage, chez J. E. P. RACICOT, No. 25 Rue St-Joseph, St-Roch Québec. Décembre 1892—Imei 701

ORDO ET CALENDRIERS

DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC, DES DIOCÈSES D'OTAWA, RIMOUSKI ET DU VICARIAT APOSTOLIQUE DE PONTIAC.

Pour l'année 1894

LEGER BROUSSEAU SEUL AUTORISÉ.

Les personnes qui désirent se procurer ces CALENDRIERS sont priées d'adresser leurs commandes immédiatement au sous-secrétaire.

REGISTRES POUR PAROISSES. Nous fabriquons maintenant sur commande toutes espèces de registres pour fabriques, etc. L. GER BROUSSEAU IMPRIMEUR ET RELIEUR, 11 ET 13, RUE BUADE, QUÉBEC.

OUVRAGES CANADIENS

A Grande Réduction! BALANCE DU STOCK PROVENANT DE LA FAILLITE J. A. LANGLOIS.

Chapels, Sphylacteur. Canadian Forester. Provancher, De Québec à Jérusalem. Dr Dick, L'Enfant Mystérieux, 2 vols. Gingras, Au foyer de mon presbytère. Lacasse, Une mine. Sayer, Manuel d'infanterie. Sayer, Qualité militaires. Montpelier, Nos hommes forts. Jean d'Ébrière, Franc-maçonnerie. Ségur, Hom. aux jeunes catholiques libraire. Le capitaine et le Peuple. Manseau, Leçons vieilles. P. Cérémonial de Québec.

Et une quantité d'autres ouvrages trop long à énumérer. AUSSI—Trois grandes statues du S. O. de Jésus et un Crucifix en fonte, hauteur 5 pieds. Tout l'ameublement, y compris armoires, comptoirs, valises pour échantillons, pupitres, bancs, etc., LE TOUT À BON MARCHÉ. L'entrepôt est à louer jusqu'au 1er Mai prochain, au No 222, rue Des Fossés. S'adresser sur les lieux aux propriétaires.

LANGLOIS & PARADIS, LIQUIDATEURS. Téléphone 995. LOUIS DROUIN, Gérant. 13 octobre 1893.

VENTES D'AUTOMNE Pour 1 Mois Seulement!

Vu la rareté de l'argent, nous avons décidé d'accorder un escompte de 10 0/0 sur tout achat fait au comptant. Nous ferons remarquer au public que tous les départements sont au plus complet. Tels que: TWEEDS, SERGES, DRAPS BEAVER, ÉTOFFES À ROBES, ROBES des plus variées, GARNITURES, VELOURS, CORPS et CALÈÇONS, COUVERTES BLANCHES.

AUSSI 1000 pns Bas Laine Noire pour 19 Cents. LETELLIER & GÉNÈREUX 204, rue St-Jean.

M. DEROME

a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il continuera comme par le passé à tenir un STOCK D'HUITRES EN GROS ET EN DETAIL.

M. DEROME est en mesure de satisfaire le public. TELEPHONE 652. 19 septembre 1893—Im. 793

GUERISON

prompte, simple, sûre, radicale et économique par l'emploi du Remède "ANCHOR," le plus grand purificateur de sang et le tonique fortifiant le plus efficace de l'époque. En quelques doses on obtient un soulagement réel et presque toujours une seule bouteille suffit à la guérison radicale de la Dyspepsie, la Constipation, l'Épuisement, la Débilité Générale, les Pâles Couleurs, et toutes les maladies causées par la Faiblesse des Poumons et la Pauvreté du Sang. Les Hommes, les Femmes et les Enfants Faibles reprennent leurs forces comme par enchantement sous l'action puissante et infaillible du Remède "ANCHOR." Prix \$1.00 la grande bouteille dans toutes les bonnes pharmacies ou écrivez à la Anchor Medicine Co à Québec; Guérison sûre

EN QUELQUES DOSES, PAR LE

ANCHOR WEAKNESS CURE

REMÈDE "ANCHOR" Contre la Faiblesse. Ter mai 1893—Imei

CHOLERA!

Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite L'ANTICHOLÉRIQUE DE DR NEY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée. Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable. Mr A. Casavant, pharmacien, aux États-Unis, écrit ce qui suit: Mr L. ROBITAILLE, Monsieur et Cher Confrère,

"Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous êtes, paraît-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux États-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence, contre le CHOLÉRA et la DIARRHÉE."

Bien à vous, A. D. CASAVANT, Pharmacien. Fall River, Mass. 2 avril 1892.

SEUL PROPRIÉTAIRE L. ROBITAILLE, Chimiste, JOLIETTE, P. Q. EN VENTE PARTOUT À 50 CTS LA BOUTEILLE Franco par la maille sur réception de 60 centims.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL. Les trains quitteront Lévis le 11 SEPTEMBRE 1893.

CHEMIN DE FER Québec-Central. SERVICE DE TRAINS DIRECTS ENTRE QUÉBEC ET LA NOUVELLE-ANGLÈTERRE.

CHEMIN DE FER Québec-Central. SERVICE DE TRAINS DIRECTS ENTRE QUÉBEC ET BOSTON.

CHEMIN DE FER Québec-Central. SERVICE DE TRAINS DIRECTS ENTRE QUÉBEC ET BOSTON.

CHEMIN DE FER Québec-Central. SERVICE DE TRAINS DIRECTS ENTRE QUÉBEC ET BOSTON.

CHEMIN DE FER Québec-Central. SERVICE DE TRAINS DIRECTS ENTRE QUÉBEC ET BOSTON.

CHEMIN DE FER Québec-Central. SERVICE DE TRAINS DIRECTS ENTRE QUÉBEC ET BOSTON.

AVIS PUBLIC. EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que la Montecourry Electric Power Company.



"Quand j'étais enfant," écrit le Directeur des Postes, J. C. Woodson.

UN MAUVAIS RHUME, et je sais que beaucoup de gens en ont toujours à la maison.

Pectoral-Cerise d'Ayer. Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

LE ET APRÈS LUNDI, LE 2 OCTOBRE 1893, les trains partiront de Terminus.

ARRIVÉE À QUÉBEC. 9.00 A.M. Train local de la mallo, part tous les jours.

VINS DE MESSE. Important communication au clergé. LES MEMBRES DU CLERGÉ voudront bien lire le certificat.

AVIS PUBLIC. EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que la Montecourry Electric Power Company.

AVIS PUBLIC. EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que la Montecourry Electric Power Company.

TELEGRAPHIE

Les Graillon. DEVANT LE MAGISTRAT LOUPRET A Saint-Hyacinthe. C'est Stebenne qui a commencé.

Les quatre accusés, Antoine Graillon, Philomène Graillon, Jean Marie Graillon et Pierre Graillon, furent appelés à la barre.

DEPART DE QUÉBEC. 6.00 A.M. Express local pour la jonction Rivière à Pierre-Louis.

ARRIVÉE À QUÉBEC. 9.00 A.M. Train local de la mallo, part tous les jours.

VINS DE MESSE. Important communication au clergé. LES MEMBRES DU CLERGÉ voudront bien lire le certificat.

AVIS PUBLIC. EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que la Montecourry Electric Power Company.

AVIS PUBLIC. EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que la Montecourry Electric Power Company.

travaillé chaque année sur le terrain en question. Je n'y ai jamais vu aucun morceau de bois comme celui produit.

La Saisepareille d'Ayer est l'agent le plus prompt pour la guérison des maladies du sang.

Nouvelles Locales. TOUTE ANNONCE DE NAISSANCE, MARIAGE ET DÉCÈS, SERA REPUSÉE SI ELLE N'EST ACCOMPAGNÉE D'UNE REMISE DE 25 CENTS.

AVIS PUBLIC. EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que la Montecourry Electric Power Company.

AVIS PUBLIC. EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que la Montecourry Electric Power Company.

AVIS PUBLIC. EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que la Montecourry Electric Power Company.

AVIS PUBLIC. EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que la Montecourry Electric Power Company.

Pour les bibliothèques de paroisses. Messieurs les curés trouveront chez nous un choix très considérable d'ouvrages d'une littérature saine.

Pour plus de 50 ans. Le sirop nutritif de Mme Winslow a été employé pour la dentition.

La Compagnie de Navigation de Richelieu et d'Ontario. QUEBEC À MONTREAL. Les steamers QUEBEC ET CANADA partiront tous les jours.

LE STEAMER "ST-FER". Capitaine J. C. Rousseau, pour la Pointe-aux-Esquimaux, de Québec, SAMEDI, le 28 OCTOBRE.

AVIS PUBLIC. EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que la Montecourry Electric Power Company.

AVIS PUBLIC. EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que la Montecourry Electric Power Company.

AVIS PUBLIC. EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que la Montecourry Electric Power Company.

AVIS PUBLIC. EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que la Montecourry Electric Power Company.

AVIS PUBLIC. EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que la Montecourry Electric Power Company.

SERVICE DES MALLEES.

Table with columns: DESTINATION, MALLE PERMISE, MALLE LIVRABLE. Rows include Bergerville, Charlebourg, Fabourg St-Jean, etc.

Table with columns: DIRECTION, MALLE PERMISE, MALLE LIVRABLE. Rows include Paqueton, Grand-Tronc, Intercolonial, etc.

Table with columns: DIRECTION, MALLE PERMISE, MALLE LIVRABLE. Rows include Colombie Anglaise, Ile du P. Edouard, etc.

Table with columns: DIRECTION, MALLE PERMISE, MALLE LIVRABLE. Rows include Maine, Etats de l'Est et Sud, etc.

Table with columns: DIRECTION, MALLE PERMISE, MALLE LIVRABLE. Rows include Pour Terrebonne, Berneville, etc.

Table with columns: DIRECTION, MALLE PERMISE, MALLE LIVRABLE. Rows include Pour Haïti et la Colombie, etc.

Table with columns: DIRECTION, MALLE PERMISE, MALLE LIVRABLE. Rows include Pour l'Amérique Centrale, etc.

Frechon & Co, 1645, rue Notre-Dame MONTREAL. Fabricants et Importateurs d'Ornements d'Eglises.

Dernière Edition

Sir John Thompson et les écoles du Manitoba

Nous avons publié l'autre jour, la dépêche suivante, datée de Dunville, Ontario :

"Mon impression personnelle est que nous n'avons plus à nous occuper de cette question. Le peuple du Manitoba peut la régler lui-même, sans la lancer dans le domaine de la politique nationale."

"Sir John a voulu dire deux choses : soit que la Cour Suprême décide qu'il n'y a eu aucune violation des droits de la minorité, et que, conséquemment, l'acte de Greenway doit être maintenu ; soit que le Manitoba, et non le gouvernement du Dominion, sera appelé par la Cour, à passer une loi pour remédier au mal, suivant que les circonstances sembleront l'exiger."

Plusieurs journaux ont reproduit cette dépêche, en nous attribuant le second paragraphe comme commentaires de la rédaction. C'est une erreur. Le Courrier n'a fait aucun commentaire.

Les commentaires que renferme la seconde partie de la dépêche, sortent de la plume des correspondants de la presse associée.

Notre fromage à Chicago

MAGNIFIQUE SUCCÈS

L'honorable M. Beaubien a adressé à l'honorable M. Taillon le télégramme suivant :

Chicago, 19 octobre. — Notre province a obtenu encore un plus grand succès pour ses fromages, que dans le mois de juin. La plupart de nos exposants ont gagné des médailles ; je vous enverrai d'autres détails.

Plus récent : Sur cent treize exhibits de fromage de 1893, Québec a obtenu cent cinq prix, quatre lots ont conservé 50%, c'est le plus haut. Québec avait 45 exhibits de fromage de 1892 et a remporté 42 prix.

Nous lisons dans la Minerve : On dit que les députés libéraux, à la Législature, vont embrasser la cause du Canada-Recue contre les Sulpiciens. Qui s'assemble...

A la suite de l'Empire, plusieurs journaux ont annoncé que l'hon. M. Larivière ferait commissaire des sauvages. Le député de Provancher nous prie de le Monde, de contredire cette nouvelle et d'ajouter qu'il n'a jamais demandé, qu'il ne songe pas à demander ni à accepter aucune position publique.

L'entente à laquelle on s'est venue les compagnies de vapeurs des États-Unis et du Canada pour prévenir le débordement des émissaires suspects qui se rendent aux États-Unis par voie du Canada, entrera en force lundi prochain, le 23 octobre.

Le sergent Stumps a nommé Daniel Van Duzee, commissaire à cette fin, à Québec, Halifax et Pointe Lévis, avec MM. Frank B. Macatée et John Conkling et R. G. Penn, comme inspecteurs, ce dernier à Vancouver.

M. N. A. Belcourt d'Ottawa sera nommé par le gouvernement Mowat d'Ontario, procureur de comté, County Attorney, en remplacement de M. Lees récemment décedé à Ottawa. M. Belcourt est le gendre de l'hon. M. Sheehy ancien ministre de Québec.

AU COLLEGE DE LEVIS

C'était au tour des élèves, hier, à célébrer la fête du supérieur du collège de Lévis, le révérend M. Carrier.

Toute la journée on a fait de la musique et pris part à différents exercices de sport. Hier après-midi, il y a eu toute de base ball entre les élèves du collège et ceux du séminaire de Québec. La victoire est restée aux premiers, mais vaincus comme vainqueurs ont eu part aux prix de la lutte, un quart de superbes pommes, offert par un ami de la maison.

Hier soir, la réjouissance se continuait par une soirée dramatique à laquelle assistaient les amis de l'Institution, les anciens élèves, et tous les élèves actuels.

On remarquait aux côtés de M. le Supérieur, le révérend M. Gauvreau, curé de Lévis, M. le maire Belleau, M. J. E. Roy, M. M. les abbés Lagueux, Hébert, du Séminaire, l'abbé Defoy, vicaire à la basilique, l'abbé Beaudet, M. A. Turgeon, M. P. B., etc.

On a joué une comédie vaudeville intitulée : Le Dr Oscar. Le succès a été parfait. Quelques acteurs comme le jeune Robitaille, et M. G. Cloutier, ont joué avec un talent remarquable.

Dans les entr'actes, nous avons entendu avec plaisir M. Moise Raymond qui a chanté : La Nuit et, en rappel : Rendez-moi mon pays. La fanfare nous a fait de la jolie musique aussi. Pour un commencement d'année c'est bien, et le professeur M. le notaire Audet, mérite nos félicitations. La soirée s'est terminée par les remerciements de M. le supérieur à M. le curé, à M. le maire, aux anciens élèves aux acteurs et à M. Raymond.

Cette petite fête a été très goûtée.

Donnée

Le montant des droits perçus à la douane de Québec, le 19 octobre 1893, est de \$2,887.57.

SUICIDE

Un homme de la rue Cadieux se donne la mort

Avec du vert de Paris. Montréal, 19.—Hier après-midi, un jeune nommé Isidore Kurich s'est empoisonné avec du vert de Paris.

Le pensionnaire avec sa femme, née Zilia Macnab, au No 249 rue Cadieux. Depuis quelque temps Kurich était sans emploi et avait des manières étranges, qui étonnaient les gens de la maison. Avant-hier matin, il se leva comme d'habitude et demanda à sa femme si elle voulait aller faire une promenade à Laehine, chez une vieille tante. Mme Kurich refusa, parce qu'elle devait aller à Saint-Henri.

Après le déjeuner Kurich sortit pour aller en ville et sa femme partit pour Saint-Henri. Vers dix heures Kurich revint à la maison et demanda où était son épouse. En apprenant qu'elle était partie pour Saint-Henri, il se montra très irrité, proféra des paroles de menaces, et sortit de nouveau, sans dire où il allait.

À 11 heures il revint encore chez lui et demanda si sa femme était revenue. Sur une réponse négative, il retourna sur ses pas pour une troisième fois, descendit la rue Cadieux, prit la rue Sainte-Catherine et demanda où était son épouse. Son absence dura deux heures. Vers une heure il entra dans ses appartements et s'y enferma sans faire le moindre bruit. À 4 heures il se rendit au rez-de-chaussée. Personne ne faisait attention à lui. Mais à ce moment une pensionnaire qui avait quelque chose à aller chercher dans la cave, descendit au rez-de-chaussée et remarqua que Kurich avait la bouche et la poitrine toutes couvertes d'une poudre verte. Celui-ci, en voyant cette femme, se détourna promptement, quitta le rez-de-chaussée et remonta dans sa chambre, où il se coucha dans son lit. À ce moment, Mme Kurich arrivait de Saint-Henri. En voyant son mari couché et d'un pâleur de mort, elle lui demanda ce qu'il avait. "Je veux mourir, dit-il, et j'ai avalé du vert de Paris." Ce furent les seules paroles qu'il prononça.

On appela immédiatement le Dr Piché qui prodigua les premiers soins au malade essayant de lui faire renvoyer le poison qu'il avait avalé. Il y réussit en partie, mais il était trop tard. Voyant que le malade affaiblissait toujours on manda la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame et le malheureux fut transporté à cette institution où il expira à 10 20 heures, hier soir.

On ignore encore ce qui a pu porter cet homme à tenter à sa vie. Sa femme dit que depuis deux ou trois jours il paraissait trouble, faisant mille projets en l'air et se montrant soupçonneux sur sa fidélité.

Le défunt était âgé de 49 ans.

DESASTREUX INCENDIES

de bonne heure ce matin

Grosses pertes ; peu d'assurances. Montréal, 19.—Un des incendies les plus considérables que nous ayons eus depuis le feu de la bâtisse Rolland, sur la rue Saint-Jacques, l'hiver dernier, a eu lieu ce matin, vers une heure et demie à la Canada Bank. Note Engraving and Printing Co, rue Craig.

Le feu a été découvert par le gardien de la bâtisse, qui a vu sortir des flammes du second étage de la bâtisse.

Une alarme fut immédiatement donnée et en quelques secondes les pompiers étaient rendus sur le théâtre du sinistre.

À l'arrivée de la brigade, le feu avait déjà envahi les étages supérieurs. La nature inflammable du matériel a fait que les flammes se sont répandues avec la rapidité de l'éclair et, à un certain moment, on a craint que le feu ne se communiquât aux édifices voisins et que la bâtisse entière ne s'écroulât.

Une foule immense encombra la rue et il est étonnant qu'il n'y ait pas eu d'accidents lorsque les fils électriques ont été coupés.

À deux heures et demie le feu était sous contrôle et une partie de la brigade se put retourner dans ses quartiers.

La bâtisse incendiée appartient à M. Jesse Joseph. Les dommages sont d'un total de 10,000. Les pertes de la Canada Bank, Note Co, dépassent \$125,000. La compagnie avait dans sa voûte des clichés en acier évalués à \$50,000, les presses et les machines sont estimées à \$35,000. Tout le matériel est complètement perdu.

Les pierres, le papier de luxe et les autres articles ruinés forment une nouvelle perte de \$30,000.

La compagnie a pour \$40,000 d'assurance à la Liverpool & Globe, à la Royal et à la Guardian.

La salle de concert Bijou, située au rez-de-chaussée de la bâtisse, est complètement détruite et l'on dit qu'il n'y a pas d'assurance.

Il y a huit ans, le feu passait à ce même endroit et détruisait la même bâtisse ; elle était alors occupée par la British North America Bank Note & Engraving Co. Le feu a pris à peu près à la même heure, et le gardien d'aujourd'hui a péri dans les flammes.

Quelques temps avant le feu à la Canada Bank Note Co, ce matin, les pompiers ont été appelés au No. 53 rue Université, où un incendie venait de se déclarer à la résidence de M. S. Mahon, boulanger. La bâtisse communiqua avec l'établissement de N. W. Rourke, épicer, No. 2296 rue Sainte-Catherine. Le feu a pris dans la cave. Les dommages, estimés à environ \$1,000, ont été principalement causés par la fumée.

IMMENSE CONFLAGRATION

Deux millions de piastres en fumée

New-York, 19.—Un des incendies les plus désastreux que l'on ait eu en cette ville depuis longtemps a eu lieu hier soir. La partie incendiée s'étend de l'église catholique St-Raphaël jusqu'au côté nord de la 42ème rue. Les pertes sont de deux millions de piastres.

ACCIDENT FATAL

Un enfant écrasé par les Chars Urbains

Montréal, 19.—Un enfant de cinq ans, Napoléon Thériault, fils de M. René Thériault, No 25 rue Marie-Anne, a été écrasé hier après-midi, par un char de la ligne de la rue Ontario. Comme beaucoup d'autres enfants que les parents laissent s'amuser dans les rues, le jeune Thériault jouait sur la rue Ontario entre les rues Fallum et Partonais. Un char descendant à une allure modérée. Tout à coup, le jéhu sans pouvoir s'expliquer comment la chose est arrivée, aperçut le jeune garçon entre les pattes des chevaux. Il arrêta aussitôt.

Quelqu'un retira le petit blessé de sa dangereuse position ; on constata qu'il avait la jambe gauche broyée et l'autre écorchée. M. Thériault, averti aussitôt, se rendit sur le théâtre de l'accident, releva son enfant et s'empressa de le transporter à la maison. L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut appelée en même temps et le petit blessé fut transporté à cette institution.

La blessure était si grave que l'amputation fut jugée nécessaire, mais l'enfant n'a pu y survivre.

Il est mort à 4 20 heures ce matin. Le coroner a ouvert une enquête dans la matinée. Il a été démontré que les employés de la compagnie des chars urbains n'étaient aucunement responsables de l'accident, et que la mort de l'enfant était due à sa propre imprudence. Le verdict a été rendu en conséquence.

LES FETES FRANCO-RUSSES

L'AMIRAL AVELANE A PARIS

Chateaufrenais démontre d'amitié

Paris, 18.—L'affluence des spectateurs venus à Paris pour fêter les marius russes est facile à comprendre. La plupart des ateliers, des fabrications et des magasins sont fermés à Paris et dans les environs, c'est un jour de fête. De nombreux trains de plaisir amènent de tous les côtés des milliers d'ouvriers et de curieux.

À l'entrée du Cercle militaire, le président du conseil municipal et les membres de ce conseil attendaient les officiers russes. M. Humbert, président du conseil, a souhaité la bienvenue à l'amiral Avelane.

À une heure, les officiers russes sont remontés en voiture et escortés par un escadron de cavalerie, se sont rendus à l'église de la rue Dantou. Un Te Deum solennel a été chanté, puis les officiers russes sont allés à l'ambassade de Russie, dans la rue de Grenelle Saint-Germain où ils ont été reçus par le baron de Mohrenheim. À l'ambassade, un escadron de cuirassés aux uniformes resplendissants, attendait le cortège des visiteurs pour les conduire au palais de l'Élysée.

La réception a été courtoise mais empreinte de la plus grande cordialité.

"Vous avez déjà reçu à Toulon, a dit M. Carnot, l'expression des sentiments de bienveillance du gouvernement français. Vous avez pu vous rendre compte des sentiments qui animent le peuple français à votre égard, partout où vous êtes passés sur le sol de la France. Vous recevrez en tout lieu le même accueil sincère et cordial. Les liens d'amitié qui unissent la France et la Russie — liens qui ont été formés par les démonstrations de Cronstadt — se sont resserrés tous les jours. Puisse le Seigneur faire grandir de plus en plus cette précieuse amitié. Puisse-t-elle graver dans le cœur de tous pour le bienfait de la paix, de la confiance et de la tranquillité. De ce palais, j'envoie mes sincères félicitations au grand empereur qui vous a envoyés parmi nous."

"Le tsar vous a confié une haute mission dont vous vous acquittez dignement. Je vous souhaite donc la bienvenue."

L'amiral Avelane a répondu quelques mots et a exprimé sa gratitude pour l'accueil cordial dont les Russes ont été l'objet.

Le président Carnot a remis à l'amiral Avelane les insignes de grand officier de la Légion d'honneur. Il a conféré l'ordre de la Légion d'honneur à la plupart des officiers russes ainsi qu'à plusieurs fonctionnaires de l'ambassade de Russie à Paris.

Le soir, le président a offert un dîner officiel de 104 couverts.

Les journalistes de Paris ont offert, ce soir, un dîner aux correspondants des journaux russes. Le banquet a eu lieu à l'hôtel Frascati.

M. Emile Berr et M. Judet, délégués de la presse parisienne, ont été reçus hier soir, à Fredensborg, par la tsarine. Ils étaient chargés de lui remettre, ainsi qu'à ses enfants, différents cadeaux comme souvenir de l'alliance franco-russe. La tsarine a reçu ses présents avec plaisir ; le tsar lui-même, par l'intermédiaire de son beau-frère le prince Valdemar a envoyé ses remerciements aux délégués de la presse parisienne et leur a fait dire qu'il garderait ces présents à titre de cadeau personnel.

Copenhague, 18.—Le tsar, la tsarine et la famille impériale de Russie ont quitté aujourd'hui le château de Fredensborg, où ils avaient passé quelque temps avec le roi de Danemark, beaucoup du tsar. Il se sont embarqués à bord du yacht l'Étoile polaire qui va les emmener directement à St-Petersbourg.

Toute la famille royale de Danemark et plusieurs personnages marquants, parmi lesquels se trouvaient le ministre de France à Copenhague, ont accompagné le tsar et sa famille jusqu'à leur yacht.

Le tsar, avant de s'embarquer, s'est montré très aimable pour le ministre de France ; il s'est entretenu longuement avec lui, en le quittant, lui a serré les mains avec la plus grande cordialité.

M. de Cassagnac

Londres, 19.—Le correspondant du Times à Paris, dit que le gouvernement français a abandonné l'idée de poursuivre M. de Cassagnac.

Cour Criminelle

À l'ouverture de la cour ce matin, on a entendu le Dr Potvin qui a déclaré que le frère de Michaud un des principaux témoins dans le procès de ce dernier pour parjure, ne pourrait sortir avant huit à dix jours. Alors, le procès a été remis au prochain.

Demain commencera celui de Biloiseau pour faux.

C'est le dernier du terme qui sera clos demain soir, probablement.

Faits Divers

On demande. Un jeune homme qui a quelque temps de service dans la typographie. S'adresser à ce BUREAU.

Pour Chicago. M. le Dr J. A. Couture, médecin vétérinaire, M. P. T. Legaré et M. J. D. Guay, rédacteur-proprieétaire du Progrès du Saguenay, à Chicoutimi, sont partis hier soir pour Chicago.

Incendie

La magnifique résidence de M. W. Mitchell, gérant du chemin de fer de Drummond, à Drummondville, a été, dans la nuit de samedi dernier, la proie des flammes. Tout a été consumé et on porte les pertes à \$8,000. On a raison de croire que cet incendie a été allumé par une main criminelle, et l'opinion publique désigne la bande de brigands dont Beauchamp semble être le chef.

Dissolution de société

MM. Masson et Frère, libraires, Québec, ont dissous la société. MM. Prisque Gaudiose et Joseph Masson, faisant affaires sous ce nom.

Foin en cendre

La grange de M. Tréfé Biron, du rang St-Alexis, St-Maurice, a été consumée par les flammes ; 3,500 tonnes de foin ont été brûlées. C'est la deuxième grange qui brûle la cet automne.

Aux Ursulines.

Demain sera célébré chez les Dames Ursulines de cette ville, la fête solennelle de Sainte Ursule. Il y aura grand messe à 8 h, et l'après-midi à 2 h, vêpres, sermon et bénédiction du St-Sacrement.

À Lévis

Le conseil de ville de Lévis siège en séance spéciale de ce temps-ci pour préparer les amendements à la charte. Il est question aussi, croyons-nous, de donner un conseiller de plus au quartier Notre-Dame.

Gymnase

L'association athlétique de Québec a décidé d'ouvrir ses salles de gymnase, le 1er novembre. Le professeur sera le sergent LeBouthillier, de la batterie B.

Notes personnelles

M. J. P. Whelan, est à Québec. —M. et Mme W. de Léry, de la Beauce, sont arrivés à Québec et logent au St-Louis.

—Sir Alex. Laeoste a été de nouveau assermenté comme administrateur de la province.

—Le violoniste Ovide Musin et Mme Annie Louise Tanner-Musin, avec Mlle Bessie Bousall et M. F. W. Elliott et Édouard Scharf, sont au St-Louis.

Culture de vin

On finira par être obligé de croire que le raisin peut être cultivé dans la province de Québec. Déjà plusieurs particuliers en ont fait dans leur jardin. M. Petit, de la société Tessier & Petit de Chicoutimi, en a récolté cette année une assez grande quantité que l'on dit supérieur au raisin importé.

Conseil de ville

Séance du conseil de ville ce soir. On s'attend à ce que la discussion ajournée à la séance de mardi sera chaude encore ce soir.

Club de la Garnison

À une réunion des membres privilégiés du Club de la Garnison, les messieurs suivants ont été élus membres du comité de direction : S. Bennett, H. T. Machin, Turcotte, Lacroix et T. C. Aylwin, M. E. J. Hale et O. Phillips, se sont retirés en faveur de M. Turcotte et Lacroix.

Cour de police

Le procès des deux ingénieurs du vapeur Mercedis, accusés d'assaut sur un des membres de l'équipage, a eu lieu hier en cour de police. Le juge Chauveau a renvoyé l'accusation faute de preuve mais il a ajouté que tout en étant obligé de baser son témoignage sur la preuve, il le regrettrait, car il était d'opinion que le plaignant avait été bel et bien maltraité.

Petites nouvelles

Le couvent de Charlebourg est fermé à cause des fièvres typhoïdes qui régnaient dans le village.

—On est à déblayer le terrain près de certains trottoirs sur la Grande Allée.

—Un jeune homme du nom de Ferdinand Gagnon, s'est coupé un doigt sur une vitre qu'un passant portait sous son bras.

—Le gouvernement vient d'installer un nouveau d'apartemnt d'analyse dans la bâtisse de la douane. Les appareils sont installés sous la surveillance du département des douanes.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier après-midi dans la fabrique de M. Dugal, menuisier, rue de la Reine à St-Roch. Les pompiers ont été appelés immédiatement et les flammes ont été éteintes en peu de temps. Les pompiers ont été appelés pour un feu de cheminée, sur la rue Ferland, hier soir.

L'Exposition

Des dernières nouveautés de la saison commencent LUNDI, le 18 du courant, au "Magasin de Modes," 41, rue St-Jean.

MADAME VALLÉE invite cordialement les dames à lui faire une visite. 18 septembre 1893

Remon

Nous extrayons ce qui suit du Daily Examiner, Charlottetown, I. P. E. La soirée donnée hier à l'Opéra par Zera Semon et sa compagnie spéciale a été une représentation de première classe, du commencement à la fin. Le professeur lui-même est un des meilleurs acteurs et ventriloquistes qui ait été vu en cette ville. Tous ses jeux sont exécutés d'une façon claire et parfaite sans aucuns de ses délais qu'on rencontre quelque fois dans les soirées de cette sorte. La représentation a été close par une série de marionnettes, qui ont parfaitement réussi. La salle était bondée de la scène aux portes et plusieurs ont dû s'en retourner déçappés.

VENTE A L'ENGAN

Oct. Lemieux & Cie

Vente à l'engan de deux maisons, Nos. 9 et 11, Ste-Angèle, (au coin de la rue Elgin.) Haute-Ville

MM. OCT. LEMIEUX & CIE ont reçu instruction de V. W. LaRue, N. P., de vendre à l'engan, MARDI, le 24 du courant, au bureau de V. W. LaRue, N. P., 28 rue Ste-Anne, Haute-Ville, les maisons ci-dessus avec terrain ; le tout connu sous le numéro 8012 du cadastre officiel et loué \$440 par an à part les taxes de locataire. Visible LUNDI, le 23 courant, de 2 à 5 P. M.

Pour plus de détails s'adresser à V. W. LaRue, N. P., au bureau du Notaire LaRue, V. W. LaRue, N. P., 28 rue Ste-Anne, Québec, ou à OCT. LEMIEUX & CIE, Encaniers, Rue St-Jean, 835

17 octobre 1893.—6f

Académie de Musique

VENDEDI SOIR, LE 20 OCTOBRE

OVIDE MUSIN

LE PAGANINI CONTEMPORAIN

Madame ANNIE LOUISE TANNER-MUSIN soprano, (surnommée Le Rossignol d'Amérique). Mademoiselle BESSIE BONSALE, alto. F. W. ELLIOTT, ténor. EDOUARD SCHARF, pianiste.

Admission 75c ; Places réservées, 81c ; Galerie, 50c

Billets et plan de la salle chez A. Lavigne, 55, rue de la Fabrique. Le piano utilisé par Musin a été choisi chez l'éditeur A. Lavigne.

Portes ouvertes à 7 20 hrs ; soirée à 8 heures précises. Pour détails voir circulaires et programme. 14 octobre 1893.—7f.

ESSAYEZ

L'AMATEUR

LE MEILLEUR

TABAC

A CHIQUER ET A FUMER

MANUFACTURÉ PAR

J. LEMESURIER

QUÉBEC.

13 octobre 1893.—1moj. 828

COMMISSION A BARRIERES

RIVE NORD

DES SOUSCRIPTIONS seront reçues jusqu'à LUNDI, LE 23 COURANT.

pour l'entretien des chemins de la Commission pendant la prochaine saison d'hiver. Pour autres informations, s'adresser au bureau. G. H. BURROUGHS, Sec. Trés.

BUREAU, No 95, RUE ST-PIERRE, Québec, 20 octobre 1893.—2f. 839

T. PARENT

TONNELIER.

NO 43, RUE SAULT-AU-MATELOT

ASSORTIMENT COMPLET DE Tonnes, Quarts à lard et à poisson. Mesures impériales vérifiées. Ouvrages de Brasserie livrés sans délai et Chaux.

L.A. SOCIÉTÉ

CONSTRUCTION PERMANENTE DE QUÉBEC.

JEUDI, le 2 NOVEMBRE prochain et après, la Société paiera pour le dernier semestre, un dividende de 3 000 et un bonus de 1 000 sur son capital permanent.

HEURES DU BUREAU 8 a. m. à 9 p. m.

A. A. LANTIER, Dentiste, 69 Rue St-Jean, Québec, BUREAU 1021

12 oct. 1893.—lanj. 827

DEPARTEMENT

POUR HOMMES!

NOUVEAUTÉS. Tweed Anglais et Ecossais pour complets. pantaloons. Serge Diagonal Vénitienne. Draps de Castor, Melton, Etouffes Irlandaises, etc, etc, POUR PARDESSUS

SPECIALITE. CAMISOLES ET CALEÇONS en laine, tout laine depuis 45c. Tailleurs d'expérience attaché à l'établissement. COTÉ & FAGUY, 27, Rue St-Jean, VIS-À-VIS LA COTE DU PALAI

Québec 10 septembre 1892—lan 30 septembre 1893

Grande Vente de Tapis

A PRIX RÉDUIT!!!

Table with columns for TAPIS BRUXELLES, TAPIS TAPISSERIE, TAPIS POUR ESCALIER, and TAPISSERIE, listing various items and prices.

UN SEUL PRIX. 137, rue St-Joseph, ST-ROCH, QUÉBEC.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

North British and Mercantile

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE. COUR DES DIRECTEURS EDIMBOURG et LONDRES

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA: No 72, Rue St-Francois-Xavier, MONTREAL.